

21/11/2012



Nations Unies

Conseil de sécurité SC/10829

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

DÉCLARATION À LA PRESSE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

On trouvera ci-après le texte de la déclaration à la presse faite aujourd'hui par le Président du Conseil de sécurité pour le mois de novembre, M. Hardeep Singh Puri (Inde):

Les membres du Conseil de sécurité se félicitent de l'accord de cessez-le-feu conclu concernant la bande de Gaza afin de mettre durablement un terme aux hostilités qui ont éclaté dans la bande de Gaza et en Israël. Ils prient les parties de respecter l'accord et de prendre des mesures sérieuses en vue d'appliquer ses dispositions de bonne foi. Ils expriment leur soutien sans faille à l'action que mène actuellement la communauté internationale pour consolider cet accord.

Ils saluent l'initiative prise par le Président égyptien Mohamed Morsi et d'autres pour parvenir à un cessez-le-feu et remercient également vivement le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, de ses efforts à cet égard.

Ils affirment qu'il est nécessaire que les Israéliens et les Palestiniens dans la bande de Gaza vivent à l'abri de la peur. Ils invitent la communauté internationale à contribuer à améliorer les conditions de vie de la population dans la bande de Gaza, notamment en lui fournissant une nouvelle aide d'urgence par les voies établies, et à collaborer à cet égard avec Israël, l'Autorité palestinienne et l'Égypte pour assurer l'acheminement rapide et sans entrave de cette aide humanitaire, notamment des vivres, du carburant et des médicaments.

Ils déplorent les pertes civiles résultant de cette situation et réaffirment qu'il convient de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et le bien-être des civils, et pour leur apporter la protection voulue conformément au droit international humanitaire.

Ils soulignent qu'il faut d'urgence rétablir le calme de manière générale et rappellent qu'il importe de parvenir à une paix globale reposant sur le principe de l'existence de deux États démocratiques dans la région, Israël et la Palestine, vivant côte à côte en paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel